

COMMUNIQUE DE PRESSE POST AGO

SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB PROMOPHARM SA

Responsable de Déontologie et de la Communication financière : Said El Bouachi : Selbouachi@hikma.com

L'Assemblée Générale ordinaire de la société Promopharm SA s'est réunie le 24 Juin 2021 à 10 heures par visioconférence.

L'Assemblée Générale Ordinaire a adopté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration , sauf la résolution concernant l'affectation du résultat .

En effet, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comme suit :

▪ Résultat Net de l'exercice	60.260.890,38 DH
▪ Affectation en report à nouveau	60.260.890,38 DH

Distribution d'un Dividende brut de 30 DH par action (soit pour 1 000 000 actions) 30.000.000,00 DH

Compte tenu de cette décision la situation nette de la société sera déclinée comme suit :

▪ Capital social	100.000.000,00 DH
▪ Réserve légale	10.000.000,00 DH
▪ Autres réserves	56.757.190,98 DH
▪ Report à nouveau	187.862.264,30 DH

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 26 juillet 2021.